# LA ROUTE EN COMMUNES - SYNTHÈSE CCPA 2024



# (🎙) L'initiative

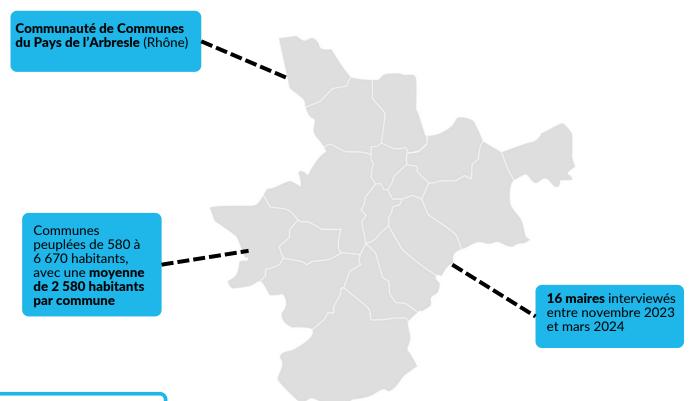
**Initiée par Ulysse Blau en 2019**, la Route en Communes réunit une **communauté de citoyens** souhaitant mieux comprendre comment la transition écologique se décline aujourd'hui dans les territoires.

Chaque citoyen qui le souhaite peut ainsi interviewer des maires partout en France afin de faire un état des lieux national de la gestion des ressources (eau, alimentation, énergie...) et du niveau d'implication des habitants dans la gouvernance locale.



## Les objectifs

Donner la parole aux maires des communes afin de mieux comprendre les dynamiques locales et de valoriser leur engagement. Il s'agit également d'identifier les besoins des territoires et de proposer aux maires une mise en relation avec des porteurs de solutions identifiés par l'association Bleu Blanc Zèbre.





# **Perma Lyonnais**

La Route en Communes est portée sur la CCPA par l'association Perma Lyonnais. Créée en 2022, l'associaiton regroupe des citoyens qui souhaitent partager les valeurs de la permaculture.

L'action pour un avenir viable est la raison d'être de l'association



# La méthodologie

- D'une durée d'environ 1 heure, les interviews se basent sur un questionnaire unique et coconstruit avec un comité de pilotage afin de collecter les informations les plus complètes et objectives possibles
- Durant les échanges, les bénévoles adoptent avant tout une posture d'écoute pour recueillir les témoignages les plus authentiques possibles sans chercher à convaincre ou à sensibiliser
- Les réponses sont retranscrites en garantissant l'anonymat des élus
- Les bénévoles peuvent ensuite s'engager au sein de la communauté de la Route en Communes à travers différents cercles de travail : parrainage pour accueillir les nouveaux arrivants, participation aux "cafés routistes" mensuels, organisation des weekends annuels de retrouvailles ou encore communication afin de faire connaître l'initiative.

# PROFIL DES MAIRES INTERROGÉS

L'âge moyen des maires interrogés est de **59 ans** 



**81%** des maires interrogés sont des **hommes** 



Les maires interrogés consacrent en moyenne 33 heures par semaine à leur fonction d'élu

Les maires interrogés organisent en moyenne 11 réunions par an avec les conseillers municipaux et 38 réunions avec les adjoints municipaux

Environ la moitié des maires ont d'autres mandats que celui municipal (Département, syndicats, etc.)





93% des maires interrogés ne sont pas membres d'un parti politique



- -Les maires interrogés sont principalements issus des secteurs de\* :
- L'agriculture (31%)
- Le secteur tertiaire (31%)
- L'enseignement (12%)
- 25% des maires interrogés sont à la retraite
- -A peine 15% se consacrent pleinement à leur fonction d'élu

Les maires associent en priorité le terme de « transition écologique » aux enjeux suivants :





Ce que les maires souhaitent que leurs administrés retiennent en priorité de leur mandature (par ordre décroissant) :

- 1- Leur actions en faveur de la **préservation du** cadre de vie
- 2- La création de lien social au sein du village
- 3- La transparence de leur action et leur honnêteté
- 4 Un développement raisonné

Les quatre principaux freins à l'action cités par les Maires :

- Le manque de temps : « la chose publique demande du temps »
- Les complexités administratives, législatives et réglementaires
- Les ressources budgétaires trop limitées
- L'individualisme (manque d'engagement citoyen et de lien social entre les habitants)

# **EAU, ÉNERGIE ET GESTION DES CRISES**



Dans un contexte de dérèglements climatiques et de tensions géopolitiques, la gestion des ressources en eau ainsi que la maîtrise de la consommation d'énergie deviennent des enjeux majeurs pour les communes. La planification d'une résilience territoriale doit ainsi permettre aux communes de faire face aux crises et de mettre en œuvre la transition écologique.



La majorité des communes étudiées disposent d'un Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) et toutes les communes dispose d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) à jour.



Les actions de réduction de la consommation d'énergie se concentrent majoritairement sur l'éclairage public et les bâtiments communaux (chauffage, isolation et mode d'éclairage). Très peu d'actions de sensibilisation envers les propriétaires privés ont été constatées.



**Une fragilité du territoire face à la ressource en eau,** soit en terme d'accès à l'eau en été, soit en terme de risque d'inondation qui a été à l'origine de certains PCS





# Quelques chiffres...

92 % des maires interrogés considèrent l'intercommunalité comme une alliée pour mettre en œuvre la transition écologique

des maires interrogés se sentent particulièrement responsables en tant que maire pour agir face aux changements climatiques

des maires interrogés déclarent être touchés par les pénuries ou le manque d'eau durant la période estivale



- « Nous autions souhaité installer du photovoltaïque sur le toit rénové de l'école, mais l**es Bâtiments de France s'y sont opposé** »
- « Il y a une question de **légitimité sur le partage** des usages pour la ressource en eau »
- « L'été 2023 pour la première fois le lavoir était à sec »
- « Nous essayons d'**impliquer les associations** sur le bon usage du chauffage pour les locaux mis à disposition, cela nécessite beaucoup de communication »



# Sentiment de responsabilité du maire vis-à-vis du changement climatique \* oui, comme tout le monde \* oui, et particulièrement en tant que maire \* non

# Initiatives inspirantes...

- Projet de création de forêt jardin et d'une maison de la nature
- Définition de zones d'installation potentielle des énergies renouvelables
- Création d'un réseau de chaleur à partir de la chaleur fatale d'un complexe industriel
- Projet de création d'une voie verte et facilitation des modes doux de transport
- Restauration hydraulique et écologique d'un bassin d'eau fluvial et d'une zone humide avec une connexion avec un parcours de santé

# **AGRICULTURE ET ALIMENTATION**



Les enjeux de résilience alimentaire sont nombreux : permettre aux habitants d'accéder à une offre alimentaire durable, saine, locale et financièrement accessible, réduire l'empreinte environnementale de notre alimentation mais aussi assurer aux agriculteurs locaux des débouchés pérennes et des revenus décents.

Depuis le COVID, les instances territoriales prennent conscience de la nécessité de développer l'autonomie alimentaire, mais ne savent pas comment prendre ce sujet à bras le corps

Face à ces défis, les maires jouent un rôle croissant, que cela soit pour accompagner l'émergence de projets citoyens, sensibiliser les habitants ou encore pour adapter la restauration collective.



Les grandes surfaces (GMS) constituent les modes d'approvisionnement majoritaires pour les habitants des communes de la CCPA "encore plus depuis le COVID". les marchés ont été cités régulièrement ainsi que les petits commerces des villages en complément notamment pour les "anciens" et internet cité une fois. Les entretiens ont révélé une relative méconnaissance des maires concernant les habitudes de consommation de leurs habitants.



En matière de circuits courts, les maires se positionnent avant tout comme des « accompagnateurs » notamment via la communication où en soutenant l'aide à l'installation : aide à la reprise de commerces de proximité ou épicerie solidaire, mise à disposition de locaux et flyer sur les producteurs locaux de la commune. Il existe une certaine confusion entre commerce installé localement et circuits courts.



C'est sur la restauration scolaire que les maires considèrent qu'ils ont plus de pouvoirs d'action. Plus particulièrement quand les cantines sont en régies, (projet ou reprise de régie en cours). Sinon ils recommandent des producteurs locaux pour la cantine.





# Quelques chiffres...

des maires interrogés estiment que la question alimentaire relève en partie de leurs attributions

54 % Surtout sur la restauration scolaire particulièrement quand elles sont en régie

N'ont pas le sentiment de pouvoir influer sur l'évolution de la production locale

des maires interrogés considèrent qu'ils peuvent soutenir le commerce et les producteurs locaux en communiquant et organisant des marchés.

le COVID a montré qu'il fallait s'y intéresser »

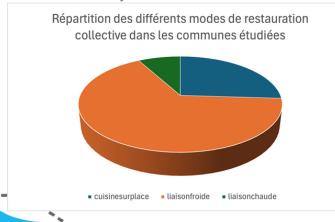
- « Les consommateurs sont changeants en fonction du contexte économique et social »
- « Il faut jouer sur de petites productions locales. Mais les instances supérieures ne sont pas à l'écoute et notre sol est pauvre et argileux ce qui n'est pas favorable. »
- « Plutôt pessimiste. Volonté d'installer des nouveaux mais crise de vocation. »

"Pas de budget pour faire grand chose sur ce théme"



# Initiatives inspirantes...

- Création d'une épicerie/bar associative
- Mise à disposition par la mairie du matériel de la boulangerie
- Accompagnement à l'installation d'un maraicher pour alimenter la cantine
- Plaquette réalisée par 3 communes sur les producteurs locaux qui vendent en circuit
  court
- Projet d'achat d'un vieux verger par la commune pour mettre en place un projet en agriculture biologique



# **DÉMOCRATIE**



En tant qu'élus de proximité, les maires sont confrontés à des défis croissants en matière d'implication citoyenne et de vie démocratique locale : désintérêt des citoyens pour la vie publique, manque de lien entre habitants et élus locaux, sentiment de déficit démocratique au niveau intercommunal, ou encore difficultés à impliquer dans la durée les citoyens...

En étant celle du quotidien, l'échelle locale est pourtant particulièrement propice à la participation citoyenne car elle permet de lier l'envie individuelle d'agir à un intérêt collectif, à travers des changements concrets et visibles. Ces démarches collectives, synonymes de partage et d'enrichissement mutuel, permettent ainsi aux habitants de s'émanciper dans leur rôle de citoyens et de créer des dynamiques locales favorables à la transition écologique et au lien social.

Entre le sentiment des maires qu'il n'y a pas beaucoup d'intérêt citoyen et celui des citoyens de ne pas être entendus, il ya une nouvelle communication à réinventer



Les maires interrogés constatent une **forte dynamique et une grande diversité du tissu associatif** de leur commune.



La majorité des maires considèrent qu'il est difficile de faire participer les citoyens, notamment dans le cadre de réunions publiques. Ils considèrent qu'il n'y a pas de demandes dans ce cadre et que c'est plutôt à leur initiative que cette participation est provoquée. Certaines thématiques ont plus de succés telles que le transport, la sécurité.

Ils aimeraient pour une bonne partie plus de participation des citoyens aux réunions de conseil communal.



Les maires sont majoritairement en attente d'écoute des instances supérieures et de reconnaissance des citoyens. Ils estiment avoir un **"rôle pivot"** dans l'expression de la démocratie.

Ils **sont plutôt satisfaits de la CCPA**, ils peuvent partager, échanger et disposent ainsi d'experts pour traiter les thématiques complexes. Le point fort c'est le travail collectif, même s'il est difficile de satisfaire tous les cas spécifiques en fonction du contexte de la commune

# Quelques chiffres...

des communes étudiées avaient une liste candidate unique aux élections municipales de 2020.

Des maires s'estiment satisfaits du système actuel de participation citoyenne

des maires interrogés trouvent que l'intercommunalité a déterioré la démocratie sur leur territoire. L'échelon intercommunal est cependant souvent considéré comme un réel levier pour mettre en place des projets de transition écologique.

des maires interrogés ont **recours à**des outils numériques plutôt pour la communication avec les habitants.

« J'aimerais que les **citoyens s**orte de leur posture de **spectateurs** »

"Nous gérons de plus en plus de conflits individuels, tous les matins j'ai 2 rdv de personnes qui demandent **un arbitrage sur des problématiques privées"** 

« Avec l'intercommunalité **le Maire doit jouer un rôle plus fort d'intermédiaire** et de représentant des ses administrés et ce n'est pas toujours facile quand on a les problèmes d'une petite commune »

« La Communauté de Communes fonctionne plutôt bien et dispose de moyens pour réaliser des actions qu'on ne pourrait pas faire au niveau d'une petite commune, mais n'est pas connue des citoyens"



# Initiatives inspirantes...

- Participation de citoyens aux commissions de la municipalité
- Création de groupes de travail regroupant à la fois élus et citoyens afin de favoriser la coconstruction de projets
- Nomination de référents ou d'ambassadeurs de quartiers/villages
- Conseil municipaux des jeunes



### Envie d'en savoir plus ? Rejoignez-nous vite sur :



https://permalyonnais-wiki.girofle.cloud



Perma Lyonnais

perma.lyonnais@emailasso.net